

Formation spécifique de Coordonnateur SPS Niveau 2 – Conception et Réalisation

21 jours*(20 jours + 1 jour jury)***147 heures****Coût
pédagogique
par personne****4 360 € H.T.***Ce tarif comprend
l'évaluation professionnelle
par un jury.**Possibilité de restauration
et d'hébergement (selon
disponibilités) au CFPCT***ELIGIBLE AU CPF**

Répertoire spécifique n° 1805

Dates**prévisionnelles**5 au 8 octobre 2021
19 au 22 octobre 2021
2 au 5 novembre 2021
16 au 19 novembre 2021
30 novembre
au 3 décembre 2021
16 décembre 2021**Lieu**

Toulouse



OF SPS 2013-12-01

WWW.CFPCT.COM

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION**Objectifs opérationnels**

A l'issue de la formation le stagiaire aura acquis les connaissances et les savoir-faire professionnels qui lui permettront de mettre en œuvre les compétences pour exercer la fonction de Coordonnateur SPS correspondant au **niveau 2, phases d'activité Conception et Réalisation**

Public concerné – Prérequis conformément aux articles R.4532-25 et R.4532-26

Personne physique qui justifie d'une expérience professionnelle d'une **durée minimale de 5 ans** :

- durant la phase de "**Conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage**" en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre ;
- durant la phase de "**Réalisation de l'ouvrage**" en matière de contrôle des travaux, d'ordonnancement, de pilotage et de conduite des travaux ou de maîtrise de chantier, ou en tant que coordonnateur ou agent en matière de sécurité.

Evaluation de la maîtrise des prérequis

- Contrôle des pièces justificatives
- Entretien

A l'issue de l'entretien, le CFPCT signifiera au postulant la validation de ses prérequis. Dans le cas contraire, un bilan sera fait sur ses connaissances (acquises, en cours d'acquisition, non acquises). Selon le cas, le CFPCT pourra proposer une formation permettant au postulant de pallier à ses manques.

Modalités de la formation - Conditions d'accessibilité

- Formation présentielle
- Possibilité d'aménagement de la formation pour les personnes en situation de handicap : nous contacter préalablement à l'inscription.

Modalités et délais d'accès

- Dossier de candidature à compléter et à nous retourner accompagné des documents demandés au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation. Nous contacter.

Contenu**Tronc commun**

- La prévention, le rôle des intervenants, missions et moyens du coordonnateur, le registre journal, le PGC et définitions
- La prévention, l'analyse de l'accident, l'élaboration du PGC et du DIUO, visite de chantier inspection commune, le PPSPS
- Le CISSCT, le cadre législatif et réglementaire, le DIUO : intégration du DOE, l'expertise des offres, le contrat de coordination SPS, la clôture de la mission

Module spécialisé coordination de conception

- DIUO/PGC : approfondissement, études de cas
- Relations avec le maître d'ouvrage

Module spécialisé coordination de réalisation

- Harmonisation des PPSPS
- Relations avec les entreprises
- Actualisation du PGC
- Finalisation du DIUO

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés et échanges avec le groupe, retours d'expériences
- Analyse des textes, études de cas en sous-groupes
- Vidéo projecteur
- Paper board
- Support pédagogique
- Visite de chantier

Moyens d'encadrement

Formateur de coordonnateur SPS qualifié INRS/OPPBTP, expérimenté et formé à la pédagogie avec un suivi et une actualisation permanente de ses compétences théoriques, pratiques et d'animation.

Méthodes et modalités d'évaluation**Evaluation des acquis**

- Evaluation pédagogique en continu
- Evaluation professionnelle par un jury, à la fin de la formation

Evaluation de la formation par les participants

- Remise d'un questionnaire à la fin de la formation

Validation de la formation

Délivrance d'une attestation de compétence après passage devant un jury conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 26/12/12).

Contact

Christine TALOU – 05.62.16.60.16 – info@cfpct.com

 **Niveau 2: Aptitude à coordonner les opérations de deuxième et troisième catégories.**

Centre de Formation Permanente de l'Association des anciens élèves Conducteurs de Travaux de Toulouse
5 allée Jean Griffon - BP 64033 - 31028 TOULOUSE Cedex 4 - Tél. 05 62 16 60 16 - email : info@cfpct.com
Association Loi 1901 - SIRET : 776 952 087 00018- APE 8559A - Déclaration d'activité : 73 31 00007 31